

André Lambert

le 11 avril 2016

Conseiller Municipal à Cuges-les-Pins

Quartier Fourreirier

13780 Cuges-les-Pins

andre.lambert@nordnet.fr

à

Monsieur le Préfet de la Région PACA,

Préfet des Bouches-du-Rhone,

Préfecture de Région PACA

Place Félix Baret – CS80001 13282

MARSEILLE Cedex 06

Monsieur le Préfet

Lors de la séance du 29 février 2016 du Conseil Municipal de la commune de Cuges-les-Pins, je suis intervenu dans les “questions diverses” au sujet des décharges sauvages et eaux stagnantes nombreuses sur le territoire communal (texte joint).

La réponse du maire, réduite à une remarque ironique et un détour sur les “déjections canines”, a bien été reportée au procès-verbal (extrait également joint) mais pas mon intervention qui a suivi, laquelle consistait, devant la vacuité de la réponse qui m’était faite, à rappeler les nombreux dossiers que j’avais réunis sur le sujet depuis un an sur le site web que j’ai créé, et accessibles à l’adresse: <http://www.tombstonepost.com/environnement/>, ainsi que des textes provenant du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable, relatifs aux pouvoirs de police du maire en la matière et au recours, en cas de carence de celui-ci, aux services de la Préfecture.

Devant la répétition des cas de censure et de déformation des propos sur les procès-verbaux des conseils, j’ai pris l’habitude, depuis plusieurs mois, d’enregistrer l’intégralité des débats. Je suis donc en mesure d’apporter la preuve de l’exactitude de mes affirmations. Je tiens le fichier mp3 concerné à la disposition de vos services, en leur fournissant si ils le souhaitent un lien sur Dropbox où ils pourront le télécharger (c’est un gros fichier de 84 Mo !)

La requête que je me permets de vous adresser est, en fait, double.

La première serait d’aboutir à un rapport sincère des propos de chacun tenus lors des débats, sans avoir à s’épuiser à faire rétablir les propos effectivement tenus.

La seconde concerne les multiples décharges et réservoirs d’eau stagnante dont certains représentent, en raison des particularités de la commune et du changement climatique, un réel problème sanitaire. J’insiste sur ce point précis, en relation avec les moustiques vecteurs de virus, à l’adresse: <http://www.tombstonepost.com/environnement/#DechargesSuite2>.

Aux diverses interventions que j’ai faites, les réponses du maire, toute inscrites sur des procès-verbaux, ont été :

- “l’arrêté d’interdiction de circuler des poids lourds est inopérante en l’absence de panneaux de signalisation.”

- “Il est difficile de prendre les contrevenants en flagrant délit.”
- “On manque de personnel.”
- “Difficultés quant aux terrains concernés par ces décharges, souvent il s’agit de terrains privés.”
- Détournement vers d’autres sujets, exemple “les déjections canines.” etc ...

On se trouve objectivement dans une situation de carence de l’exercice des pouvoirs de police du maire, et je me permets de solliciter de la part de vos services un relais de l’action, peut-être en relation avec la DDTM et/ou l’ARS ? ou tout autre mesure permettant de redresser une situation préoccupante.

Pour ma part, je reste à la disposition de vos services pour toute collaboration que ceux-ci pourraient souhaiter.

Par avance je vous remercie de l’attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et vous prie d’agréer, Monsieur le Préfet, l’expression de mes sentiments respectueux.

André Lambert

En matière de décharges interdites¹ le record a été atteint le mardi 8 septembre 2015 par un prestataire de la SPL Façoneo de l’Agglo CAPAE. Des camions empruntant en convoi une voie interdite ont déchargé leur cargaison de terre, en zone agricole AOC, à proximité d’un embut et d’un site soumis à une servitude environnementale sévère (la Roque). Au même moment se tenait une réunion sur la ZAP organisée par la même Agglo CAPAE....

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2015, j’interroge à propos de ces faits la direction municipale. C’est ce jour là que le maire a exposé “son impuissance à cause de l’absence des panneaux de signalisation” !

¹pour plus de détails voir: <http://www.tombstonepost.com/environnement/#decharges>